



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

P.242.21-0
P.242.21-17

CIEC 1/05

Notification
aux Gouvernements des Etats membres de la
Commission internationale de l'état civil (CIEC)

CONVENTION DU 16 SEPTEMBRE 2005 SUR LA RECONNAISSANCE DES NOMS
(CONVENTION CIEC n° 31)

En application des dispositions finales de la Convention sur la reconnaissance des noms, faite à Antalya le 16 septembre 2005, le Département fédéral des affaires étrangères a l'honneur de remettre par la présente aux Etats membres de la Commission internationale de l'état civil une copie certifiée conforme de cette Convention.

La présente notification est faite par le Conseil fédéral suisse en sa qualité de dépositaire de dite Convention.

Berne, le 10 novembre 2005

